

# SAINT BERTHEVIN

www.saint-berthevin.fr

Ville à Vivre... Ville à Suivre...

MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION

MAI / JUIN 2022

N° 106



## #Dossier :

Sécurité et  
prévention, quand  
prévenir vaut  
mieux que guérir

6  
EN BREF

Une nouvelle saison pour  
la piscine municipale  
Circulation règlementée  
en centre-ville  
Le réseau babysitting

9  
ÉCHOS DU CONSEIL

Labellisation  
« Terre de Jeux 2024 »  
Une subvention pour  
renouveler le cœur de ville

14  
RENCONTRE

3 jeunes électeurs

## #À VOS AGENDAS

Prenez date !

## #INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images

## #EN BREF

Les actus du moment

## #ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions



## #GRAND ANGLE

Sécurité et prévention, quand prévenir vaut mieux que guérir

## #RENCONTRE

Un visage, une histoire...

## #ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !

## #CULTIV'&VOUS

Envie de sortir ?

### « Saint-Berthevin, Ma ville »

Bimestriel d'information,  
édité par la commune de Saint-Berthevin.  
N° ISSN 2804-9012.

**Directeur de publication :** Yannick Borde, Maire

**Comité de rédaction :** Service Communication,  
Commission Communication

**Photos/Illustrations :** Freepick, Adobe Stock,  
Shutterstock, Joachim Bouyjiou, L'échangeur CDCN,  
Georges Le Guennec, Séverin Pignol, Laurent Vignais,  
Ville de Saint-Berthevin

**Mise en page :** Imprim'Services

**Impression :** Imprimerie Madiot

**Distribution :** Adrexo

**Dépôt légal :** Mai 2022 ; « Saint-Berthevin, Ma ville »

Place de l'Europe - CS 34 255 -

SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02 43 69 28 27

**Courriel :** accueil@ville-saint-berthevin.fr

**Site :** www.saint-berthevin.fr

**Tirage :** 4 000 ex.

# ÉDITO

03

04

06

09

Quand vous aurez en main le présent numéro du journal municipal, nous serons au tiers du mandat municipal en cours. Il me semble ainsi important de faire un point sur l'ensemble du projet que vous avez soutenu en 2020, et ce d'autant plus au regard du contexte exceptionnel connu depuis 2 ans avec la crise sanitaire et aujourd'hui la situation internationale dramatique.

Malgré cela, nous avons pu avancer sur les grands projets du mandat. La salle de l'Agora (ex Centre de Rencontres), dont les travaux de restructuration avaient été lancés mi-2020, est désormais opérationnelle et apporte la satisfaction attendue. La seconde tranche d'aménagement du quartier Colbert a été validée et les travaux démarreront dès ce mois de mai pour une durée d'environ 12 mois. Ils s'inscrivent dans la continuité de ceux de la 1ère tranche, au droit de l'école du Lac. L'agrandissement du cimetière paysager de Concise constituera également un des investissements de ce second trimestre.

Les derniers mois ont également vu aboutir la réflexion sur l'aménagement de la dernière partie de la RD57 et les orientations concernant la restructuration de la place de l'Europe et de l'Hôtel de Ville. L'ensemble des travaux devrait s'étaler de 2023 à 2025. Au cours du mois d'avril, nous avons lancé l'appel à projet auprès d'opérateurs immobiliers permettant d'envisager la construction de nouveaux logements dans notre centre-ville. Le choix devrait intervenir en fin d'année.

Sans être exhaustif, nous pouvons aussi souligner, que nous avons lancé le premier budget participatif, accéléré les actions relevant de notre projet social, défini le projet du nouveau restaurant scolaire de l'école Jeanne d'Arc, réaménagé un ensemble de rues de nos quartiers (Jean Moulin, Pasteur, Provence...), co-financé (avec Laval-Agglomération) le nouveau terrain synthétique, consolidé notre politique culturelle...



Tous ces dossiers ont été conduits dans le contexte sanitaire que vous connaissez et qui a nécessité de la part des élus et des agents municipaux une adaptabilité permanente.

Les réalisations et la poursuite de la mise en forme de notre projet sont rendues possibles grâce à une situation financière compatible avec nos ambitions. Malgré le contexte, l'année 2021 a confirmé cette tendance favorable, avec une capacité de financement de 1,67 millions d'euros, un endettement des plus faibles (moins de 4 années de désendettement) et une politique d'investissement soutenue (plus de 3 millions d'euros).

Comme vous pouvez le constater, notre ville continue d'avancer.

« Notre ville continue d'avancer »

**Yannick Borde,**  
Maire de Saint-Berthevin



# #À VOS AGENDAS

Prenez date !

NB. À noter que les dates annoncées ci-dessous, qu'elles soient associatives ou municipales, pourront être modifiées, annulées ou reportées selon l'évolution de la situation sanitaire.

## MAI

● **Dimanche 1er mai**

### CONCERT DE PRINTEMPS

Organisé par Les Amis de la Musique

🕒 15h / 📍 Le Reflet - Auditorium

● **Lundi 2 mai**

### OUVERTURE PISCINE MUNICIPALE

Cf. p6

📍 Coupeau

● **Du 2 au 13 mai**

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la rentrée en CP en septembre 2022 - Ecoles publiques uniquement

📍 Le Lien - Service Vie scolaire

● **Mercredi 4 mai**

### LES MATINALES DES PARENTS

Rencontres parents /enfants de 0 à 3 ans.

🕒 De 9h30 à 11h

📍 Le Lien - Espace Petite Enfance

● **Dimanche 8 mai**

### CEREMONIE DU 8 MAI

🕒 10h15 / 📍 Parvis de l'Eglise

● **Du 14 au 22 mai**

### FESTIVAL DE L'ÉVEIL CULTUREL

Animations, ateliers, spectacles pour les 0/6 ans

*Programme détaillé sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)*

● **Mardi 17 mai**

### COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association du don de sang bénévole

🕒 15h - 18h30

📍 L'Agora - Salle Coupeau

● **Mercredi 18 mai**

### PORTES OUVERTES FOOTBALL FÉMININ

Organisé par l'USSB Football

🕒 De 17h30 à 19h

● **Vendredi 20 mai**

### CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Inscriptions pour les vacances d'été

🕒 17h - 19h30

📍 Maison des Jeunes

● **Mercredi 25 mai**

### « EMBROUILLE AU MANOIR SPARKER »

Pièce jouée par les élèves de la MFR, en lien avec la Cie T'Atrium

🕒 20h30

📍 Le Reflet - Auditorium

*Entrée libre et gratuite*

● **Du 23 au 25 mai**

### CAMPS ILE AUX MÔMES

Inscriptions aux camps pour les vacances d'été

📍 Ile aux Mômes

## JUIN

● **Du 3 au 19 juin**

### INSCRIPTIONS ILE AUX MÔMES

Inscriptions à l'île aux Mômes pour les vacances d'été

📍 Espace Citoyens

[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)

● **Mercredi 9 juin**

### LES MATINALES DES PARENTS

Rencontres parents /enfants de 0 à 3 ans.

🕒 De 9h30 à 11h

📍 Le Lien - Espace Petite Enfance

● **Samedi 11 juin**

### RECEPTION DES NOUVEAUX BERTHEVINOIS

Matinée découverte de la ville

Horaires et lieu à préciser

● **Dimanche 12 juin**

### ELECTION LEGISLATIVE

1<sup>er</sup> tour de scrutin

🕒 De 8h à 18h

● **Dimanche 12 juin**

### VIDE-GRENIER

Proposé l'association S.H.B

🕒 De 9h à 18h

📍 Parking Centre commercial Leclerc

● **Dimanche 19 juin**

### ELECTION LEGISLATIVE

2<sup>nd</sup> tour de scrutin

🕒 De 8h à 18h

● **Mercredi 22 juin**

### LES MATINALES DES PARENTS

Rencontres parents / enfants de 0 à 3 ans

🕒 De 9h30 à 11h

📍 Le Lien - Espace Petite Enfance

● **Vendredi 24 et samedi 25 juin**

### GALA DE DANSE

Organisé par l'AFLEC, sous la direction de Corinne Vigeant

🕒 20h15

📍 Le Reflet - Auditorium

● Organisation associative

● Organisation municipale



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

16 déc. > Hailie TROCHERIE | 27 déc. > Mia FERREIRA | 3 février > Noé PAILLARD | 9 fév. > Mila PIAU | 20 mars > Zina DEVILLONI | 23 mars > Théo BARRAIS | 24 mars > Mathéo ROUX

### Décès

25 déc. > André GILOT, 81 ans | 30 janvier > Jean GILLES, 92 ans | 16 fév. > Germain LEBRETON, 91 ans | 20 fév. > Jacqueline SORIN, 84 ans | 2 mars > Roger DREUX, 85 ans | 14 mars > René DION, 89 ans

# #INSTANTS PARTAGÉS

Arrêt sur images...



## ▶ 10 février

### La toiture de l'ancien presbytère fait peau neuve

Le bâtiment adossé à l'église, qui accueillait autrefois le presbytère et abrite aujourd'hui la direction culturelle de la ville, arbore une toiture flambant neuve ! Après un bon mois de travaux consacrés à la reprise de la charpente et à la réfection de la toiture ardoise, finis les soucis d'étanchéité générés principalement par la vétusté des matériaux.



## ▶ 15 mars

### L'auteur et slameur rencontre ses lecteurs

Cette année, la soirée slam était orchestrée par Marc-Alexandre Oho Bambe, poète et slameur. Au préalable, l'artiste est venu échanger à la médiathèque avec une trentaine de personnes, dont des jeunes de la Maison Familiale et Rurale. Cette soirée était organisée par l'association Lecture en Tête dans le cadre de sa saison littéraire.



## ▶ 21 février

### 14 000 Lego pour la réalisation d'une fresque

Pendant les vacances de février, la Maison des Jeunes, en partenariat avec l'association G La Brique, a proposé aux jeunes de réaliser une fresque en Lego sur un thème qui leur parle : le street-art. La conception s'est d'abord faite par les jeunes qui ont assemblé les Lego en losanges, puis les élèves de l'école du Lac ont terminé le montage sur le temps des T.A.P. La fresque finalisée a ensuite été exposée à la Maison des Jeunes. Bravo à tous !



## ▶ 8 mars

### De jolis contes pour les tout-petits...

La conteuse Anita Tollemer est venue à la rencontre des tout-petits au Relais Petite Enfance. L'occasion pour eux d'entendre de jolies histoires où les personnages s'animent au fil des récits. Par la suite, les enfants ont pu découvrir et manipuler ces personnages et profiter pleinement de ce moment privilégié avec leur assistante maternelle.



## 24 mars

### Les élus s'adressent aux jeunes via les réseaux

La situation sanitaire du moment ne permettant pas d'accueillir les nouveaux jeunes électeurs en Mairie pour leur remettre officiellement leur carte électorale, les élus ont choisi l'option réseaux sociaux pour s'adresser à eux et plus particulièrement un direct via la page Facebook de la ville. Pour celles et ceux qui n'ont pu se connecter à l'instant T, sachez que cette vidéo est toujours visible sur la page Ville de Saint-Berthevin.



## 26 mars

### A la découverte du métier d'illustrateur

La médiathèque a accueilli Roland Garrigue, illustrateur jeunesse, lauréat du Prix Bull'Gomme 53 de l'édition 2022, pour sa bande dessinée « Le Cinérêve ». A cette occasion, l'artiste a animé un atelier dessin auprès de 9 enfants et leur a présenté son métier et son œuvre. Ensemble, ils ont créé une fresque sur le thème « Le village des sorcières ».

## 6 avril

### Les papilles des enfants se sont régalingées !

Pendant les mercredis de mars et avril, les enfants fréquentant l'île aux Mêmes ont goûté à la gourmandise avec la réalisation de nombreux desserts : roses des sables, jardin aux brownies, cupcakes, sucettes... Gourmandise garantie !



## 31 mars

### La rue Pasteur métamorphosée !

Après plusieurs mois de travaux, la rue Pasteur est enfin libérée des engins et véhicules de chantiers. Nouvelle voirie, matérialisation des stationnements, sécurisation des passages piétons... Il ne reste plus que les plantations qui seront effectuées à l'automne prochain dans les tout nouveaux massifs.



# #EN BREF

Les actus du moment



## Piscine municipale C'est parti pour une nouvelle saison !

L'été arrive et avec lui les joies de pouvoir profiter des bassins de la piscine de Coupeau, au cœur de cet écrin de verdure qu'est la forêt de Concise.

L'équipement a ouvert ses portes le lundi 2 mai pour une saison qui s'étendra jusqu'au dimanche 25 septembre prochain. Au programme : baignade surveillée, jeux aquatiques, cours de natation, bain de soleil, tout cela au grand air et dans un environnement propice à la détente. Le maître-nageur et son équipe sont bien entendu diplômés des brevets requis pour assurer la sécurité des nageurs.

En plus des cours d'apprentissage proposés chaque saison, l'équipe donnera des cours de perfectionnement à destination des enfants et des adultes sachant nager, mais souhaitant progresser. Ces cours se dérouleront sur réservation, du 3 mai au 1<sup>er</sup> juillet uniquement.

**Pour tout connaître des horaires d'ouverture, des cours de natation, des tarifs, connectez-vous sur le site de la ville [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).**

**Piscine municipale : 02.43.69.09.42**



**DERNIÈRE  
MINUTE**

## Nouveaux Berthevinois

Si vous êtes arrivés sur la commune depuis janvier 2020, une matinée d'accueil vous sera proposée le samedi 11 juin prochain pour découvrir la ville. Si vous êtes concernés, faites-vous connaître en Mairie.

## Cimetière de Concise Démarrage des travaux d'extension



Situé à la sortie de la ville sur la route de Montjean, le cimetière paysager, aménagé en 2014, va faire l'objet d'une extension dont la première étape est programmée avant l'été. 87 nouveaux emplacements, dont 78 caveaux et 9 tombes en pleine terre, vont être réalisés.

Les travaux d'aménagement commenceront au début du mois de mai pour une durée d'environ 2 mois. Pendant le temps du chantier, les familles et visiteurs continueront d'accéder normalement par le parking et l'entrée habituelle, puisque l'accès chantier se fera à l'arrière par la RD 32 sur la route de Montjean.

Les plantations seront effectuées à l'automne.



## CHIFFRE CLÉ

# 31 juillet

C'est la date jusqu'à laquelle les professionnels et les particuliers sont encouragés à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux en période de reproduction et de nidification, période cruciale de leur cycle de vie.

Plus d'infos sur [www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)



## Travaux de réseaux Circulation réglementée en centre-ville

Compétents en termes de gestion des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur la commune, les services de Laval Agglomération ont programmé cette année, la réfection totale de ces réseaux sur le boulevard Raphaël Toutain, la rue Albert Lemonnier et une partie de la rue du 11 Novembre, jusqu'à l'intersection avec la rue de Normandie. Parallèlement, la ville a décidé de saisir l'opportunité de cette

période de travaux pour réhabiliter sur ce même secteur son réseau d'eaux pluviales. Les travaux ont donc démarré le 2 mai pour une durée de 2 mois. Pendant la durée du chantier, la circulation est réglementée pour les véhicules légers et à sens unique sur le boulevard Raphaël Toutain (Cf plan ci-dessus). Concernant les camions et les T.U.L., une déviation spécifique est mise en place.

## Culture participative Des artistes à la rencontre des habitants de Colbert

Comme le font les étourneaux lorsqu'ils volent ensemble en nuée, sans jamais se toucher et sans qu'il y ait de chef, les 4 artistes, à l'origine de ce projet participatif baptisé « Murmurations », œuvrent de manière collective mais chacun dans son domaine de compétence.

Depuis le mois de mars, l'auteur Pierre Koestel a sillonné les rues du quartier Colbert pour recueillir les mots et les pensées des habitants. De son côté, Fabby Savary, photographe plasticienne, a posé son objectif sur les sourires et les expressions des riverains qu'elle a croisés. Bertrand Fournier et Sandrine Monceau de la compagnie



T'Atrium ont travaillé la lecture de ces textes avec les élèves de 4ème et 3ème de l'atelier théâtre de la MFR.

La restitution de tout cela sera présentée, en extérieur, le jeudi 5 mai prochain à l'occasion d'une exposition des clichés et d'une mise en lecture des paroles des habitants par les élèves de la MFR. Un spectacle, conçu à partir de toute cette matière, sera monté et joué au printemps 2023 sur la scène du Reflet.

## Jardinage & bricolage Pensez à respecter les horaires !

Le printemps est là, l'été arrive, vous ouvrez davantage vos fenêtres ou souhaitez profiter de votre balcon ou de votre terrasse, sans subir le bruit de la tondeuse du voisin un dimanche après-midi...

Sachez que, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 juillet 2008, modifié le 3 avril 2014, les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, les pompes d'arrosage à moteur thermique, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
- Mercredi et samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

# #EN BREF

Les actus du moment



## Cadre de vie Premiers coups de pelle place Colbert

Le quartier Colbert est à l'aube de la 2ème phase de son réaménagement. Au programme : repositionnement des stationnements, révision des sens de circulation, renforcement de la sécurité des piétons, aménagement d'espaces de rencontres, le tout dans une vraie démarche environnementale. Le périmètre de cette 2ème tranche concerne plus particulièrement la place Colbert et l'arrière des collectifs de Mayenne Habitat.



Les travaux démarreront courant mai pour une durée de 10 mois et concerneront en premier lieu les stationnements à l'arrière des bâtiments. Les riverains seront bien entendu avisés de l'état d'avancement du chantier et des modalités de circulation.

## Services municipaux Gestion des salles



Suite à une réorganisation des services, Patricia Brunet, en charge de la gestion des salles de L'Agora, a déménagé du Reflet à la Mairie. Elle vous accueille physiquement et par téléphone pendant ses horaires de permanence.

**Mardi, mercredi et vendredi : de 10h à 12h30**  
**Samedi : de 9h30 à 12h**  
**Tél : 02.43.69.86.94**

## Parentalité C'est quoi le réseau babysitting ?



C'est un service proposé par la ville facilitant la mise en relation des différents demandeurs.

Cette plateforme permet aux parents de trouver facilement un(e) babysitter et ses coordonnées, et aux jeunes, désirant proposer leurs services, d'être inscrits sur la liste distribuée aux parents.

Comment ça marche ?

Pour les jeunes, une inscription doit être réalisée sur l'Espace Citoyens, accessible depuis le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr), rubrique « Enfance-Jeunesse ». Celle-ci retrace vos disponibilités et vos coordonnées. Cette démarche demande 2 à 3 minutes. Une fois terminé, une confirmation est envoyée pour valider votre inscription sur la liste des babysitters. Pour les parents, votre demande se fait de la même manière sur l'Espace Citoyens, rubrique « Enfance-Jeunesse ». Suite à cette demande, une liste vous est transmise avec les différents jeunes désirant proposer leurs services.

La suite se passe entre les parents et le (la) babysitter. Rencontre, tarifs, horaires, règles... Des normes et règles existent. Renseignez-vous !

**Renseignements : 02.85.68.00.11**

## Espaces verts Après la voirie, les plantations !



Certaines voies comme la rue de Provence, la RD 57 et la rue Pasteur ont fait l'objet de réaménagements de voirie complets ces derniers mois. Restaient les travaux de plantation au niveau des espaces nouvellement créés. C'est chose faite ! La nouvelle liaison douce au niveau de la RD 57 arbore désormais de jolies essences. La rue Pasteur et la rue de Provence ont également fait l'objet de nouvelles plantations : lavande, agapanthes et myrtes notamment.

## Culture Faire le lien entre les publics et les artistes



Le service culturel s'étoffe avec la présence de Hugo Dureau, recruté en tant que chargé des publics et de la médiation au sein du Reflet.

Au-delà de la gestion de la billetterie et de l'accueil du public, il a pour mission de développer des partenariats culturels avec les écoles de Saint-Berthevin et de créer du lien entre les différents publics et les artistes accueillis.

**Le Reflet : 02.43.69.21.90**



# #ÉCHOS DU CONSEIL

Au cœur des décisions  
de la séance du 24 mars 2022



## Saint-Berthevin labellisée « Terre de Jeux 2024 »

Le Conseil départemental de la Mayenne est fortement mobilisé dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, aux côtés de l'ensemble des acteurs du sport mayennais dans le cadre du Comité Mayenne 2024.

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, la ville de Saint-Berthevin souhaite se saisir de cette labellisation « Terre de Jeux » pour valoriser les actions sportives berthevinoises et contribuer ainsi à la dynamique olympique.

Les objectifs de ce label sont de faire vivre les émotions du sport et des jeux, mettre plus de sport dans le quotidien, animer et faire grandir la communauté Paris 2024.

Pour atteindre ces objectifs, des actions seront mises en place jusqu'en 2024, par les différentes structures municipales (éducateur sportif, services péri et extrascolaires, centre social...) et en partenariat avec les associations.

Chaque collectivité labellisée bénéficie en contrepartie de l'identité « Terre de Jeux 2024 », d'informations exclusives, d'un partage d'expériences, de programmes et d'outils spécifiques.

L'obtention de ce label fait par ailleurs partie des conditions fixées pour le passage du relais de flamme dans les différentes communes qui seront choisies en Mayenne et partout en France.



## Le télétravail, un nouveau droit formalisé

A l'heure où ces derniers mois, le contexte sanitaire a nettement favorisé le télétravail, nombre d'entreprises et de collectivités ont aujourd'hui instauré de manière formelle cette nouvelle forme de travail.

A Saint-Berthevin, c'est également chose faite ! Le télétravail devient un droit pour les agents communaux, dont les missions le permettent, bien entendu, et s'applique conformément à une charte établie, fixant les modalités de mise en place.

L'objectif est de proposer cette souplesse d'aménagement de travail aux agents en poste mais aussi aux futurs recrues pour lesquelles cela constitue dorénavant un vrai plus dans le choix d'un employeur. Tout cela en veillant à maintenir la qualité du service rendu aux administrés.

## Une subvention pour renouveler le cœur de ville



Parallèlement au projet de réaménagement de la 3ème tranche du centre-ville et de la réhabilitation complète de l'Hôtel de Ville, la ville est également en phase d'étude d'un projet de renouvellement urbain, dit OAP, situé en centre-ville, entre l'avenue de la Libération au sud, la rue Alain Gerbault au nord et la rue du Relais à l'ouest. Répondant pleinement aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement

urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, ce projet est donc éligible au dispositif instauré par l'Etat en Région Pays de la Loire et baptisé « Recyclage foncier ». Ce dernier permet de solliciter une subvention, dite fonds friches, justifiée par la volonté de reconquérir ces zones urbaines.



## PROCHAINE SÉANCE

Le Conseil Municipal  
se réunira les

**19 mai et 30 juin  
2022**

L'ordre du jour de chacune  
des séances sera consultable  
sur le site de la ville  
[www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr)  
à compter du 13 mai  
et du 24 juin.





## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, QUAND PRÉVENIR VAUT MIEUX QUE GUÉRIR

Le premier devoir d'une commune est de protéger ses habitants. La sécurité et la prévention sont ainsi au cœur des préoccupations de la ville. On ne peut apprécier son cadre de vie que si l'on s'y sent en sécurité. Ainsi, au-delà du rôle incontournable de la police municipale sur la commune, il existe une série de moyens et de dispositifs pour atteindre cet objectif.

Placée sous l'autorité du maire, la police municipale est garante de la sécurité, du bon ordre et de la salubrité publique sur l'ensemble de la commune, et ce, en étroite collaboration avec la police nationale. A Saint-Berthevin, l'équipe se compose de 2 policiers municipaux, Walter Pointeau et Krista Viennot, équipés, entre autres, d'un véhicule de police récent et de caméras piétons qu'ils activent en prévention d'éventuels incidents au cours de leurs interventions et sous réserve d'avoir prévenu au préalable leur interlocuteur.

Les missions de la police municipale se traduisent par des actions de prévention, de surveillance, d'intervention, d'assistance et de contrôle. Elle procède ainsi à la surveillance générale de la commune par des patrouilles sur le territoire afin d'assurer la protection des biens (publics et privés) et des personnes, notamment les enfants aux abords des écoles (Cf. page 13). Elle doit maintenir le bon ordre lors de manifestations (fêtes locales, cérémonies diverses...) ou sur les lieux de rassemblements tels que le marché, les lieux de cultes. Elle défend la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols ou les dégradations. Elle veille à la tranquillité publique et aux nuisances, comme le bruit, les troubles de voisinage, les aboiements d'animaux, les manifestations publiques ou privées. Elle est chargée du respect du code de la route, de la régulation de la circulation lors d'accidents, du contrôle

du stationnement gênant, interdit, abusif ou réglementé, et des actes d'incivilité et de dépôts sauvages. Elle participe aussi à la prise en charge des animaux errants et blessés sur la voie publique, à l'exécution des arrêtés municipaux ou préfectoraux. Elle est habilitée à constater les infractions pénales liées à la circulation routière et aux nuisances sonores.

Selon les situations, la répression pourrait être de mise, mais à Saint-Berthevin, la volonté de la police municipale est avant tout de jouer la carte de la sensibilisation, de la pédagogie, du dialogue et de l'écoute. L'objectif est de privilégier la prévention à la répression. Très présente sur le terrain, la police municipale dispose également d'un bureau au cœur du quartier Colbert, au sein duquel elle peut recevoir les administrés, échanger avec eux de manière plus confidentielle. Un partenariat existe entre la police municipale de

« Privilégier la  
prévention à la  
répression »

Saint-Berthevin et la police nationale, fixant les cadres d'intervention respectifs mais aussi et surtout les modalités de coopération et d'échange d'information entre les services pour une meilleure efficacité du dispositif de sécurité sur la commune.

La police municipale est joignable du lundi au samedi midi au 06.75.21.47.40. En cas d'urgence ou de simple nécessité le week-end, contacter le Commissariat de Police de Laval au 02.43.67.81.81.

# #GRAND ANGLE

Sécurité et prévention, quand prévenir vaut mieux que guérir



PLUS  
EN DÉTAIL



## La sérénité en cas d'absence Protection citoyenne & Opération Tranquillité Vacances

Savoir que l'on peut compter sur la solidarité et la vigilance de ses voisins contribue à construire un cadre de vie où l'on se sent en sécurité. C'est en tout cas l'objectif du dispositif gratuit et ouvert à tous Protection Participation Citoyenne. Fondé sur la solidarité, le partage et la bienveillance des uns envers les autres, il s'agit d'un réseau de voisinage qui permet de lutter contre les insécurités dans son lieu de vie. Animé d'un esprit civique et agissant bénévolement, le citoyen référent, nommé par le maire sur la base du volontariat et de la disponibilité, reçoit une information spécifique sur les actes de prévention et les réflexes à adopter lorsqu'il sera témoin d'une situation anormale. Il veille mais ne surveille pas : il est attentif à toute situation suspecte sans pour autant violer l'intimité et la vie privée de ses voisins. Il est vigilant mais pas vigile : il n'effectue pas de ronde de surveillance ni d'enquête, il n'intervient pas lui-même sauf en cas de nécessité absolue. Il alerte la police mais ne la remplace pas : son rôle est simplement de signaler le ou les fait(s) à la police municipale ou à la police nationale ; en aucun cas, il ne doit intervenir ni utiliser de modes d'actions des forces de sécurité.

A Saint-Berthevin, deux quartiers ont

d'ores et déjà adopté ce dispositif. Pour toute demande de renseignements, il faut contacter la police municipale.

Que ce soit au printemps, en été, à l'automne ou en hiver, pendant ou en dehors des vacances scolaires... Quelles que soient vos périodes de voyages, vous pouvez également profiter de l'Opération Tranquillité Vacances. Vous ne connaissez pas ? Cela vous permet, en cas d'absence prolongée, de mettre votre domicile sous surveillance : la police nationale effectuera des patrouilles et vérifiera que tout est en ordre. Pratique et dissuasif !

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande auprès de l'Hôtel de police de Laval.

Pour autant, cette surveillance ne doit pas vous empêcher de prendre quelques précautions élémentaires, comme ne pas laisser vos clés sous votre paillason ou dans un pot de fleurs, bien verrouiller vos portes et fenêtres, prévenir vos voisins de votre absence afin qu'ils relèvent votre courrier, ne pas diffuser vos dates et photos de vacances sur les réseaux sociaux...



## Concertation Démarchage malveillant, soyez vigilant !

La ville vous invite à redoubler de vigilance en matière de démarchage malveillant et non-autorisé. Tout au long de l'année, des vendeurs frauduleux cherchent à vous vendre toutes sortes de choses (calendriers...) ou à vous faire signer toutes sortes de contrat (électricité, téléphone...). Certains n'hésitent pas à se faire passer pour des représentants de grandes sociétés et emploient souvent des méthodes très directes : pied bloquant la porte d'habitation, insistance à présenter des documents, passage répétitif...

Notez bien que toute action de démarchage doit, au préalable, être autorisée par la Mairie. En cas de doute, vous pouvez contacter la Police Municipale au 06.75.21.47.40.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### La ville dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est une démarche permettant à une collectivité de se préparer à faire face à des situations de crise : catastrophes majeures (inondations, séismes...), perturbations de la vie collective (réseau d'eau potable ou d'énergie, canicule, grand froid...), accidents (routier, ferroviaire, incendie...).

La réponse est adaptée aux moyens disponibles sur le territoire communal.

Le PCS se compose de 3 documents : l'Organisation Communale, l'Annuaire Opérationnel et le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM), consultables pour certains d'entre eux sur le site [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



## La sécurité aux abords des écoles

Les groupes scolaires du Lac et de la Forêt ont fait l'objet ces dernières années d'aménagements de voiries favorisant les déplacements doux et le ralentissement de la vitesse. Les entrées et sorties des élèves se font par l'intermédiaire d'un large parvis à l'écart des voies de circulation. L'école Jeanne d'Arc, dont l'accès se fait directement via la RD 57, reste vulnérable. C'est pourquoi, l'accent est mis sur la présence quotidienne de la police municipale aux entrées et sorties des élèves. Cette présence policière permet de faire des rappels aux règles élémentaires du code de la route, notamment en termes de sécurité (vitesse excessive, ceinture de sécurité, stationnement dangereux ou gênant, téléphone au volant...). Par convention avec la MFR de Saint-Berthevin, la police municipale accueille tout au long de l'année des stagiaires suivant un cursus de formation d'agent de sécurité.



Ces stagiaires participent aux côtés des policiers municipaux à la sécurisation des écoles.

Par ailleurs, un système d'éclairage spécifique, matérialisant fortement les passages piétons, a été testé courant avril avenue de la Libération. Au vu de l'efficacité avérée, la ville envisage d'en installer progressivement sur les passages piétons les plus fréquentés et à risque.



## POUR ALLER PLUS LOIN

# 8

C'est le nombre de défibrillateurs à disposition sur le territoire de la commune. Un défibrillateur est un appareil destiné à rétablir un rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique.

Ce type d'équipement est obligatoire dans tous les Etablissements Recevant du Public. A Saint-Berthevin, les 8 appareils se déploient au niveau de la Mairie, du Reflet, du Lien, de l'Espace sportif de l'Eglanière, du hall de l'Espace sportif B. Le Godais, du stade Robert Hubert, du stade Bernard Poirrier et de la piscine.

Pour garantir une bonne utilisation de ce matériel, la ville envisage une formation usagers à destinations des élus, des agents communaux et des représentants d'associations au cours de cette année.

## 2 QUESTIONS À

Roger GOBÉ

Conseiller municipal délégué à la sécurité

**Vous êtes conseiller municipal délégué en charge de la sécurité publique sur la commune.**

**A ce titre, vous représentez la collectivité au sein de la commission de sécurité. A quoi sert cette commission ?**

Les bâtiments communaux comme les salles des fêtes, de spectacles, de sports ou les commerces et grands magasins sont des Etablissements Recevant du Public (ERP) qui doivent, à ce titre, se conformer à des règles spécifiques en matière d'accessibilité et de sécurité, notamment face aux incendies ou aux mouvements de panique. Il s'agit par exemple de vérifier la résistance des matériaux, l'encombrement des passages, les facilités d'ouverture des portes, la présence des consignes de sécurité près d'un téléphone, l'affichage des plans d'évacuation, etc. Leur respect est contrôlé par une commission de sécurité, lors des visites qu'elle effectue dans les locaux.



**Qui compose cette commission et à quelles occasions se réunit-elle ?**

La Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) est présidée par le préfet et veille au respect des mesures de police et de surveillance. Elle se compose d'un sapeur-pompier représentant le SDIS, d'un représentant du Préfet, d'un agent de police ou de gendarmerie et d'un représentant du Maire.

La visite a lieu sur demande du maire ou du préfet, soit de manière inopinée, soit à l'occasion de l'ouverture d'un établissement, soit de manière périodique.



## Conciliateur de justice

La conciliation est une procédure utilisée par des personnes en conflit, désireuses d'arriver à un règlement amiable.

C'est une procédure gratuite, rapide, qui vous évitera de longues procédures judiciaires. Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné par rapport à l'importance d'un problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice.

Conciliatrice à Saint-Berthevin : Marie-Luce KARABABA.

Sur rendez-vous au 06.10.58.39.61.



## KIM, NOLAN ET CHARLY, TOUS JEUNES ÉLECTEURS

2022 s'avère être une année d'élections : les présidentielles viennent de prendre fin après 2 scrutins, les législatives se tiendront les 12 et 19 juin prochains. Nous avons rencontré, à cette occasion, trois jeunes électeurs qui, pour la première fois, ont l'occasion de faire entendre leur voix. Nous leur avons demandé leur ressenti quand ils ont reçu leur carte électorale et pourquoi était-ce important pour eux d'aller voter. Voici leur témoignage.



### Kim, 18 ans

BUT Techniques de Commercialisation

*« Quand j'ai reçu ma carte d'électeur, j'ai ressenti une certaine satisfaction, ravie à l'idée de me sentir responsable et surtout à l'idée que mes choix allaient avoir de l'importance. Pour moi, il est très important d'aller voter pour exprimer ses opinions et surtout défendre ses idées, ses envies pour l'avenir ».*



### Nolan, 18 ans

Bac pro vendeur & conseil en magasin

*« A la réception de ma carte d'électeur, j'ai eu ce sentiment de maturité, de responsabilité. Aller voter est important car c'est contribuer au choix de la personne qui représentera la France. Je pense qu'à partir du moment où certaines personnes ne font pas la démarche d'aller voter, elles ne seront pas crédibles pour débattre des futures décisions et réalisations ».*



### Charly, 18 ans

1<sup>ère</sup> année de BTS  
Management Commercial  
Opérationnel

*« Je suis content de pouvoir voter cette année, je m'intéresse depuis peu à la politique, j'essaie d'écouter les grandes idées des candidats et de former mon propre avis sur ça. C'est important pour moi de voter, c'est faire preuve de citoyenneté, c'est prendre part aux futures idées, aux futures lois qui seront mises en place dans le pays ».*



## COUP DE PROJECTEUR SUR



### Story Du mobilier tendance et contemporain

Celui que l'on appelle le magasin coupole ou encore le Dôme, bien connu des Berthevinois et plus largement des Mayennais grâce à son architecture atypique, accueille depuis quelques semaines le 48ème magasin de l'enseigne de mobilier tendance et contemporain Story.

Dans une ambiance feutrée d'environ 800 m², les divers univers s'enchaînent tout au long d'un cheminement. Salons, salles à manger, chambres, meubles

de rangement, décoration, tableaux, tapis... Vous trouverez certainement votre ambiance dans ces collections adaptables à tous les intérieurs, personnalisables et modulables à souhait.

**85 avenue de Paris - Saint-Berthevin**

Horaires d'ouverture : le lundi, de 14h à 19h et du mardi au samedi, de 10h à 19h.

Contact : 02.43.10.39.79

Facebook : Story Laval

www.story.fr



### L'International Bar, hôtel, restaurant

Situé sur l'axe routier Laval/Rennes, le célèbre établissement routier L'International a changé de propriétaires. Sandra et Wilfried Picquet vous y accueillent, pour une pause-café, un repas ou une nuit d'hôtel.

Le couple a réalisé quelques travaux de réaménagement de la cuisine et peuvent dorénavant accueillir 80 couverts le midi et 80 couverts le soir. La partie bar a également été revue et offre désormais un coin billard. L'hôtel devrait pouvoir accueillir à termes 22 chambres.

**L'Aulne - Saint-Berthevin**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 5h à minuit.

Contact : 02.43.68.93.77

www.hotel-restaurant-international.fr



### Broc'n Laval La brocante des particuliers

Vous êtes à la recherche d'une perle rare ou penchez plutôt pour un coup d'œil ? Vous êtes plutôt vintage ou style Second Empire ? Dans tous les cas, vous trouverez sûrement votre bonheur dans la brocante d'Hervé Gatel.

Au sein d'un espace d'environ 200 m², toutes sortes d'objets et de petits meubles s'exposent et attendent preneur : chiffonniers, verres, assiettes, vases, objets insolites, vinyles... Passez fréquemment ! Arrivages réguliers

**24 boulevard de l'Industrie - Saint-Berthevin**

Horaires d'ouverture : tous les après-midi, y compris le dimanche, de 14h à 18h30.

Contact : 07.72.07.06.58

Facebook : Broc'n Laval

## #ATOUT ÉCO

Y'a du nouveau !



### L'Accord Parfait Du fromage pour l'apéro...

Le concept de ce bar à fromages est de développer l'apéritif dinatoire. Les lieux se déclinent en deux espaces : un côté dégustation fromages et charcuterie, un second dédié épicerie fine dans lequel vous pourrez acheter les produits que vous avez goûtés. Pour vous aider à trouver l'accord parfait, un fromager et un caviste sauront vous conseiller et vous surprendre ! Possibilité de déjeuner sur place le midi grâce à une formule « bocaux traiteur ». Soirées concerts une fois par mois.

**34 rue André Citroën - Saint-Berthevin**

Horaires d'ouverture : du lundi au mercredi, de 10h à 21h, du jeudi au samedi, de 10h à 1h du matin. Fermé le dimanche.

Contact : 02.43.64.86.22

Facebook : L'Accord Parfait

www.laccordparfait53.fr



### JMT Bienvenue dans le royaume des animaux !

Spécialiste de la nourriture et des accessoires pour animaux, l'enseigne JMT vient d'ouvrir son 99ème magasin à Saint-Berthevin.

Avec plus de 8 000 références en magasin et sur une surface de vente de 530 m², Gwénaél Dolce et Marie Forget vous proposent un grand choix de produits d'animalerie, le tout au meilleur prix ! Le positionnement de la marque est justement de minimiser ses marges pour offrir tout au long de l'année à sa clientèle, des prix défiant toute concurrence.

**85 avenue de Paris - Saint-Berthevin**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi, de 9h30 à 19h.

Contact : 02.43.10.32.78

Facebook : JMT Saint-Berthevin

www.jmt-alimentation-animale.com



Envie de sortir ?  
**LES PROCHAINES DATES**

## SPECTACLE MUSICAL



**Dimanche 15 mai 2022**

### Une journée à Takalédougou

Dans le cadre du Festival de l'Éveil Culturel  
« À petits pas sur Terre »

🕒 3 séances : 11h - 15h - 16h30 / Le Reflet - Auditorium

Durée : 30 min. / Jeune public de 0 à 3 ans

## DANSE



**Samedi 21 mai 2022**

### La serpillière de Monsieur Mutt

Dans le cadre du Festival de l'Éveil Culturel  
« À petits pas sur Terre »

🕒 11h / Le Reflet - Auditorium

Durée : 30 min. / Jeune public de 4 à 6 ans

## PRÉSENTATION DE SAISON

🎬 **NICOLAS JULES POUR LA PRÉSENTATION DE SAISON 2022-23**



Le mot de **Raphaële Branellec**  
Directrice du Reflet

« La quatrième saison du Reflet sera dévoilée le 9 juin prochain, à l'occasion d'une soirée conviviale. Nous mettrons l'accent sur quelques spectacles de la saison 2022-23 qui s'annonce haute en couleurs.

Et pour en donner un avant-goût, nous accueillerons le troublant et passionnant chanteur Nicolas Jules. A rebours de tout système, totalement indépendant, il mène une carrière d'exception hors des sentiers battus. Il fait de chacun de ses concerts une véritable expérience pour le spectateur. C'est une rencontre à ne pas manquer ! »

**Judi 9 juin 2022**

19h30 / Le Reflet - Auditorium

Tout public

Gratuit. Réservation conseillée auprès du Reflet.

Tél. 02.43.69.21.90 /

Email : [accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr](mailto:accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr)

## EXPO

**Du 31 mai au 13 juillet 2022**

**Charles Lee**  
Sculptures

🕒 Le Reflet - Hall & Médiathèque  
Tout public  
Entrée libre



## MUSIQUE



**Samedi 18 juin 2022**

### Bako-Combé & Coupe Colonel

Dans le cadre de la Fête de la Musique

🕒 En extérieur  
Tout public / Accès libre

## MÉDIATHÈQUES

# LES COUPS DE CŒUR

**L'illustratrice**  
**Natasha Torode expose**



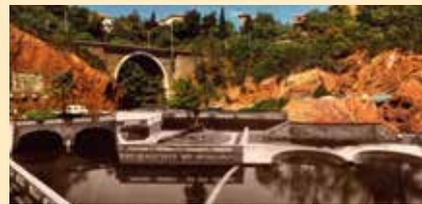
Installée depuis 4 ans en France, elle dessine et pioche au fond de son cœur pour donner le sourire aux gens. Ses illustrations utilisent différentes techniques de l'aquarelle au crayon de couleur en passant par l'art numérique. Venez découvrir le talent de cette artiste !

**Du 6 au 27 mai 2022**

Médiathèque Le Reflet

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture

**Les paysages désorientés**  
**de Laurent Vignais**



Exposition composée d'images de cartes postales anciennes et semi-modernes. Cet objet d'affection, la carte postale, retravaillée par découpage aux ciseaux et collage, questionnera votre regard et vous proposera un voyage étrange et inédit.

• **Vernissage de l'exposition**  
**Vendredi 10 juin 2022**

18h30 / Médiathèque Le Reflet

Gratuit - Réservation obligatoire

• **Rencontre avec Laurent Vignais,**  
**sui vie d'une séance de dédicaces**  
**Samedi 11 juin 2022**

14h / Médiathèque Le Reflet

Gratuit - Réservation obligatoire

• **Exposition « Paysages désorientés »**  
**Du 10 au 25 juin 2022**

Médiathèque Le Reflet

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture



De nombreuses autres animations sont programmées dans les médiathèques. Consultez le programme sur [www.saint-berthevin.fr](http://www.saint-berthevin.fr).



**BILLETTERIE EN LIGNE**

Tél. 02.43.69.21.90

Contact par Email :

[accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr](mailto:accueil.lereflet@ville-saint-berthevin.fr)

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**



Scannez et réservez !

